Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 029-252901061-20261014-2026_49-DE

Syndicat des Eaux du Bas-Léon	COMITE SYNDICAL DU 08 OCTOBRE 2026	Délibération	
		N° 49 /2026	
		AEP	1.2

Le jeudi 8 octobre 2026, à 10 heures, les membres en exercice du Syndicat des Eaux du Bas-Léon, convoqués légalement le 1er octobre 2026, se sont réunis à la salle du Conseil Communautaire de Pays des Abers, à Plabennec, sous la présidence de Monsieur Christophe BÈLE.

Nombre de DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 28 QUORUM : 15 PRÉSENTS : 17 VOTANTS : 23	**PRESENTS :** Laurent ABASQ, Wilfried ARS, Christophe BÈLE, Guillaume BODENEZ, David CARREGA, Martial CLAVIER, Christophe COLIN, Gilles GOMBERT, Nadège HAVET, Axelle LAMOUR, Olivier LE FUR, Mikaël LE MENE, Olivier MARZIN, Catherine MASSON, Gérard MITCHOVITCH, Henri-Marc PAYEN, Jean-François TREGUER **POUVOIRS** : Mickaël ABARNOU a donné pouvoir à Martial CLAVIER, Yves-Marie GILET a donné pouvoir à Gilles GOMBERT, Philippe MASQUELIER a donné pouvoir à Guillaume BODENEZ, Gilles MOUNIER a donné pouvoir à Christophe BELE, Odile PAGE a donné pouvoir à Christophe COLIN, André TALARMIN a donné pouvoir à Jean-François TREGUER **ABSENTS-EXCUSES** : Ronan AUDREN, Jean-Luc CABON, Franck COCAIGN, René PAUGAM, Sandra ROUDAUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe COLIN

Rapport Annuel du Délégataire 2025

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant.

L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Après présentation de ce rapport, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Prend acte de la présentation du Rapport Annuel du Délégataire relatif au service de production et transport d'eau potable pour l'année 2025,**

Annexe : RAD 2025

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que devant.

Le secrétaire de séance signé
Christophe COLIN

À Kernilis, le 08/10/2026

POUR COPIE CONFORME,
Le Président du Syndicat

SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LEON

Christophe BÈLE